

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 5 (1895)
Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Nouvelles pièces fédérales de 20 et de 5 francs. —

Nous avons dit précédemment¹ que la question de la refraque des pièces fédérales de 20 francs et de 5 francs, en suspens depuis plus de trois ans, allait vraisemblablement, d'après les renseignements que nous avons alors, entrer dans une nouvelle phase.

Cette prévision s'est réalisée. Le Département fédéral des finances a décidé d'ouvrir un concours, auquel il a appelé un nombre restreint d'artistes, graveurs en médailles et autres, suisses et étrangers, et a nommé pour apprécier les projets, qui devaient être envoyés le 30 avril au plus tard, une commission d'experts; enfin, il a invité notre Société à désigner un représentant qui serait appelé à en faire partie. Nous avons accepté cette offre honorable avec empressement et délégué à cet effet notre vice-président.

Le jury s'est donc trouvé composé — les noms rangés par ordre alphabétique — de MM. Ch. Bühler, peintre-héraldiste, à Berne, F. Homberg, graveur en médailles, à Berne, D^r Imhoof-Blumer, numismatiste, à Winterthour, D^r Ladé, vice-président de la Société suisse de numismatique, à Carouge, Arnold Robert, conseiller aux États, à la Chaux-de-Fonds, Paul Robert, artiste peintre, à Bienne, et Ch.-E. Wild, conseiller national, à Saint-Gall.

M. Arnold Robert a été nommé président par le Département.

Ces messieurs se sont réunis le 14 mai écoulé à Berne et ont tenu ce jour-là et le lendemain trois longues séances, dont la première a été ouverte par M. le conseiller fédéral Hauser. Ce magistrat, quoique occupé à ce moment-là d'autres questions de la plus haute importance économique et politique, a suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de la commission, ce dont nous éprouvons le besoin de lui témoigner notre vive reconnaissance.

Les projets envoyés étaient au nombre d'une trentaine. Chose étonnante, quoique les auteurs fussent tous des artistes connus et estimés, plusieurs de ces productions étaient d'une faiblesse remarquable; d'au-

¹ *Revue suisse de Numismatique*, 1894, p. 390.

tres, qui avaient une valeur réelle, ont dû être écartées d'emblée, soit parce que les conditions du programme avaient été plus ou moins méconues par les auteurs, soit parce qu'elles étaient inexécutables pour des raisons techniques. Malgré cela, l'ensemble était plus satisfaisant, en somme, que lors des deux concours similaires qui ont eu lieu il y a quelques années, ce qui tient sans doute à ce que cette fois le champ en était nettement limité et à ce que le premier venu n'avait pas été admis à y prendre part.

Le jury a proposé d'allouer un deuxième prix à un projet qui s'est trouvé, à la grande satisfaction de ses membres, celui d'un artiste suisse, M. Fritz Landry, à Neuchâtel, et un troisième prix à l'avers présenté par M. Schwenzer, à Stuttgart.

Entre temps, le jury avait eu communication de dessins, exécutés par feu Dorer pour une pièce de 20 francs et légués par lui à la Confédération, qui présentaient une grande valeur artistique.

Il a décidé de ne pas préavisier d'une manière définitive en faveur de l'un ou de l'autre des deux projets primés ou de celui de Dorer, mais de proposer au Département des finances ce qui suit :

1° de demander à M. Fritz Landry de vouloir bien faire, soit à son avers, soit à son revers, certaines retouches jugées nécessaires ;

2° de charger M. Paul Robert de préparer une maquette dont l'avers aurait été fourni par celui de Dorer, modifié, et le revers par celui de M. Landry.

Après quoi ces deux œuvres d'art auraient été comparées entre elles et l'une des deux choisie définitivement pour être exécutée.

Ces conclusions ont toutes été votées à l'unanimité.

Le Conseil fédéral, sur la proposition du Département des finances, est entré dans les vues de la commission d'experts, avec cette seule différence qu'il a alloué un premier prix à M. Landry et un second prix à M. Schwenzer.

Maintenant, l'affaire en est là. Nous ignorons absolument quelle décision finale sera prise par la haute autorité fédérale, mais, d'après le rapport qui nous a été fait par notre délégué, quelle que soit la solution qui interviendra, on peut être sûr, croyons-nous, que le résultat sera satisfaisant et que les nouvelles pièces fédérales de 20 francs et de 5 francs seront de beaucoup supérieures à leurs devancières.

Inauguration du Canal de la mer du Nord. — A l'occasion de cet événement (19 juin 1895), il n'a pas été émis moins de

159 médailles représentant une quarantaine de types différents, frappées en plusieurs métaux. On peut se faire une idée de la masse énorme de médailles modernes émises chaque année dans le monde entier en voyant l'importance de cette seule série. Notre collègue, M. Ad. Weyl, à Berlin, a publié un catalogue spécial de ces médailles.

La médaille officielle porte au revers l'effigie des trois empereurs allemands sous le règne desquels le canal a été construit. P.-Ch. S.

Procès. --- Un curieux procès doit être jugé à Florence. Un ancêtre de la famille Orsini vendit, en 1749, à l'empereur François de Lorraine, duc de Toscane, pour une somme considérable, une magnifique collection de médailles et d'antiquités. Le prix n'en a jamais été payé et, avec l'accumulation des intérêts, forme aujourd'hui un total de plusieurs millions. L'empereur François-Joseph est assigné en paiement de la dette et des intérêts devant le tribunal civil de Florence comme héritier du grand-duc de Toscane.

Vente de décorations. — On a vendu récemment à Londres toute une série d'insignes d'ordres de chevalerie ayant appartenu au révérend Bentink Hawkins, un antiquaire distingué.

La croix de commandeur de la Réunion portée par le maréchal Ney, en or émaillé, a été vendue 787 francs. Les insignes de l'ordre de l'Éléphant de Danemark ont atteint 475 francs.

Une croix, en or émaillé, de commandeur de l'ordre du Bain, avec quelques croix en miniature de plusieurs ordres britanniques, a été payée 400 francs. Le joyau, en or émaillé, de l'ordre du Trèfle, a été vendu 2125 francs. Une décoration de l'ordre de la Jarretière a atteint 1612 francs. Enfin, une médaille commémorative, en or, de la bataille d'Orthez a été payée 1430 francs.

Conservation des médailles de plomb. — On ne saurait trop propager la recette que donne M. Lemaire, dans la *Revue belge de Numismatique* (1895, p. 292), pour la conservation des médailles de plomb. Nous reproduisons son article qui répond, du reste, à une question posée l'année dernière dans notre *Revue* (p. 403) :

« Les médailles de plomb se couvrent assez souvent d'une espèce de
« poudre grisâtre : c'est la rouille du plomb. Cette oxydation finirait
« par ronger toute la pièce. Il n'est pas possible de débarrasser de
« cette rouille une médaille atteinte, sans lui nuire, mais il est facile

« de l'en préserver. Il suffit de prendre une brosse douce d'horloger, de
« la passer légèrement sur un morceau de saindoux et de tamponner la
« médaille — sans frotter — afin de la couvrir d'une couche extrême-
« ment mince de graisse, qui la préserve du contact de l'air, cause de
« l'oxydation.

« Ce procédé est d'une efficacité suffisante ; mais le suivant est abso-
« lument sûr et à préférer pour les pièces qu'on prend rarement en mains.

« On se munit de vernis copal blanc, qu'il faut diluer avec de l'essence
« de térébenthine. Un excès d'essence ne peut nuire, au contraire. On
« badigeonne la médaille avec ce vernis, au moyen d'un pinceau de
« blaireau. L'essence s'évapore et il ne reste sur la médaille qu'une
« mince couche de vernis transparent, qui fait l'effet d'une agréable
« patine et ne cache en rien la finesse de la gravure.

« Veut-on enlever le vernis ? Qu'on baigne la médaille dans un dis-
« solvant : benzine, pétrole ou essence de térébenthine. Ainsi débar-
« rassée du vernis, la médaille gardera de la manipulation une impres-
« sion assez profonde pour ne pas s'oxyder de longtemps. »

Cours de numismatique à la Sorbonne. — M. Théodore Reinach a commencé le 15 janvier dernier un nouveau cours de numismatique consacré à l'*Histoire de la Sicile antique par les monnaies*. Il y a eu huit leçons, illustrées de projections par M. Molteni.

France. La frappe des monnaies en 1894. — Il a été frappé à Paris, en 1894, pour 9,831,000 francs de monnaies françaises en or, 4 millions en argent et 200,000 francs en bronze. Les monnaies d'argent ont été frappées pour remplacer les monnaies divisionnaires italiennes qui ont été retirées de la circulation.

Il a été fabriqué, en outre, des pièces d'argent pour la Tunisie (3,000 fr.), l'Indo-Chine (7,990,797 fr.), la Grèce (1,450,398 fr.), la Suisse (3 millions), le Chili (200 fr.), Haïti (4,202,860 fr.), le Maroc (1,696,049 fr.), le Vénézuëla (1 million) et l'Abyssinie (159,375 fr.). Ces dernières pièces sont en talari, au type des thalers de Marie-Thérèse.

Allemagne. La frappe des monnaies en 1894. — Les ateliers impériaux ont frappé pour 157,282,160 marcs de pièces impériales d'or, savoir : 157,106,560 m. en doubles-couronnes et 175,600 m. en couronnes. Il a été frappé en outre pour 4,487,165 m. de pièces d'argent (4,089,980 m. en pièces de 5 m., 213,500 m. en pièces de 2 m.

et 183,685 m. en pièces de 1 m.), pour 843,918 m. de pièces de nickel (10 et 5 pfennigs) et pour 373,390 m. de pièces de cuivre (1 pfennig).

Belgique. La frappe des monnaies en 1894. — L'atelier de Bruxelles a frappé en 1894 pour la Belgique :

5,000,000	pièces de 1 centime	=	50,000	francs.
4,768,953	» 5 »	=	238,447 65	»
21,095,110	» 10 »	=	2,109,511	»

Pour la Roumanie :

600,000	pièces de 50 bani	=	300,000	lei.
1,500,000	» 1 lei	=	1,500,000	»
600,000	» 2 »	=	1,200,000	»

Pour l'État du Congo :

148,274	pièces de 5 centimes	=	7,413 70	francs.
148,870	» 10 »	=	14,887	»
40,000	» 50 »	=	20,000	»
70,000	» 1 franc	=	70,000	»
80,000	» 2 »	=	160,000	»
50,000	» 5 »	=	250,000	»

Suisse. Fausse monnaie. — Il circulait au commencement de l'année des pièces fausses en argent, à l'effigie de l'Helvétie et au millésime de 1894. Elles étaient assez bien imitées et leur son ne différait pas beaucoup de celui des pièces véritables, mais elles étaient facilement reconnaissables à leur toucher savonneux.

Antiquités romaines en Suisse. — Sur l'initiative de M. Momm-
sen, une réunion de savants suisses a eu lieu à Olten sous la présidence de M. le professeur Schneider, de Zurich, pour s'occuper de centraliser les travaux relatifs aux antiquités romaines existant en Suisse. Il s'agit de créer un organe central qui recevrait des rapports de toutes les parties de la Suisse sur l'état des monuments, les fouilles, etc. ; un service de moulages serait également organisé. Une commission a été nommée pour préparer un programme et des statuts ; elle est composée de MM. Schneider et Rahn, de Zurich, Stehlin et Burckhardt-Biedermann, de Bâle, A. de Molin, de Lausanne.

Ont pris part à la réunion, MM. Schneider, Rahn, Zeller-Werdmüller

père et fils, Meyer de Knonau, Echsli, Ulrich, Stückelberg, de Zurich, Stehlin et Burekhardt-Biedermann, de Bâle, W. Cart et A. de Molin, de Lausanne, Ch. Morel et J. Mayor, de Genève, etc. Plusieurs personnes s'étaient fait excuser.

On ne peut qu'applaudir à l'initiative de M. Mommsen. Mais tout cela coûtera très cher et qui fournira les fonds ? D'autre part il existe déjà l'*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde* qui est bien un organe central, mais auquel on ne fait pas toutes les communications désirables, surtout de la Suisse romande. Enfin, ne risque-t-on pas de froisser les susceptibilités légitimes des autorités, des associations et des musées, en s'occupant des monuments et des fouilles qu'ils dirigent, car, pour être complet, il faudra bien s'en occuper ? Autant de questions auxquelles la commission répondra prochainement.

Cabinet des médailles de la Ville de Genève. — Nous relevons dans le *Compte rendu de l'Administration municipale de la Ville de Genève* le rapport suivant relatif au Cabinet des médailles de la Ville :

« Le crédit de 1894 (1275 francs) ayant été dépensé en 1893,
« le Cabinet n'a malheureusement pas pu faire d'acquisitions cette
« année-ci.

« Dans le mois de juin de l'année qui vient de s'écouler, le Cabinet
« a reçu la visite nocturne d'un individu animé des intentions les moins
« équivoques. Il avait déjà réussi à fendre une des vitrines plates, et
« s'appropriait à faire main-basse sur son contenu, lorsque la vigilance
« du concierge mit en fuite le filou, qui n'emporta qu'une loupe. Celle-ci
« a été retrouvée, ainsi que le voleur, mais cet incident a fait ouvrir
« les yeux sur l'insuffisante fermeture de la salle des manuscrits.
« Chaque volet intérieur a été muni d'une barre cadénassée, comme
« celles qui existent déjà au Cabinet de numismatique; en outre,
« deux solides traverses de fer ont été apposées contre la porte qui,
« de l'arrière-cabinet, conduit au bâtiment de l'Université, de telle
« sorte que la collection de la Ville est désormais à l'abri d'un coup
« de main.

« Pendant l'exercice écoulé, le Cabinet a reçu quelques collections
« d'une certaine importance : en premier lieu, les monnaies et médailles
« du legs Gomarini composé de 14 pièces en or, 309 en argent et 79
« en bronze et cuivre. On peut signaler dans cette collection la triple
« pistole genevoise de 1771, le double doublon bernois de 1797, un

« écu français contre-marqué de l'écusson vaudois de 39 batz, puis
« toute une série d'écus des tirs suisses, dont les premiers se font
« rares ¹.

« M. le D^r Reymond a fait don d'une série de monnaies exclusive-
« ment valaisannes, au nombre de 76, dont les plus anciennes ont été
« frappées en 1623 et les plus récentes en 1777; il y a là de fort bonnes
« pièces qui de jour en jour deviennent plus rares.

« M. P. Strœhlin a offert à la collection municipale une série de
« pièces modernes qui, sur le moment où elles sont frappées, paraissent
« communes, mais dont la rareté et le prix augmentent très rapide-
« ment; ce sont 68 médailles d'argent et de divers métaux, pour la
« plupart suisses, ayant trait à des fêtes cantonales, à des expositions
« et inaugurations.

« M. E. Audéoud, membre de la commission, dont le zèle pour la
« collection municipale doit être loué, a entrepris de compléter la série
« des monnaies suisses frappées après la constitution de 1848. Quel-
« ques-unes de ces pièces qui datent de hier sont cependant introu-
« vables, mais grâce à la générosité de MM. Audéoud et Meyer, cette
« série nationale est cependant bien près d'être complète.

« Le Cabinet a encore reçu de M. Roger Vallentin une série de bro-
« chures ayant trait à la numismatique du midi, et de M. le D^r Ladé
« plusieurs opuscules sur la numismatique locale; de M. Edm. Pictet,
« une pièce d'argent, et de M. E. Demole une pièce d'or, 36 d'argent
« et 25 de bronze. »

Quelques prix de monnaies suisses. — Vente de la collec-
tion Jouneau, à Paris, par les soins de M. R. Serrure :

Berne, thaler 1494	135 francs.
Constance, double thaler 1623	189 »
Coire, thaler 1633	105 »
Lucerne, thaler 1714	112 »
Soleure, thaler	111 »
Glaris, écu du tir fédéral 1847	52 »

Vente Hamburger, à Francfort, le 7 janvier et jours suivants :

Genève, écu-pistolet 1580 256 francs. |

Vente Helbing, à Munich, du 4 au 8 février :

Genève, triple-pistole 1771 235 francs. |

¹ Voy. *Revue suisse de Numismatique*, 1894, p. 58.

Médailles de M. G. Hantz. — L'Usine genevoise de dégrossissage d'or qui a édité une série de médailles d'hommes célèbres dues au burin de M. Georges Hantz, nous a remis les reproductions de ces pièces. Nous sommes heureux de les insérer comme supplément à la *Revue*.

Ces médailles ont été décrites précédemment; celles de Tolstoï, de MM. Ruchonnet et J.-E. Dufour, en 1893, p. 348 à 350; celles de Mgr. Mermilliod, de Daniel Colladon, Antoine Carteret et Alphonse de Candolle, en 1894, p. 213, 381 et 382. La maison P. Strœhlin et C^{ie} est seule chargée de la vente de ces médailles.

Réponse. — En réponse à la question n° 43 posée l'année dernière dans la *Revue* (p. 402) et concernant les médailles satyriques à doubles têtes, nos savants confrères, MM. Imhoof-Blumer et J.-A. Blanchet, nous signalent le travail de M. Cartier fils, dans la *Revue numismatique*, 1850, p. 36-58, pl. II-IV et un autre travail de M. Piot, dans la *Revue de la Numismatique belge*, t. II, 1846, p. 407.

NÉCROLOGIE

FARGE, Émile-François, † à Angers le 6 février à l'âge de 73 ans. Il a légué ses magnifiques collections (en particulier la suite des pièces frappées à Angers depuis les Mérovingiens jusqu'au XVIII^e siècle) à l'Université catholique d'Angers.

(Conf. *Rev. numism.*, 1895, p. 281, *Ann. de la Soc. franç. de Numism.*, p. 190, *Bull. de Numism.*, 3^e vol., p. 40.)

GEELIAND, Louis, né à Bruxelles le 7 janvier 1820, † le 21 décembre 1894, membre effectif de la Société royale de numismatique de Belgique et vice-président en 1885.

(Conf. *Rev. belge de Numim.*, 1895, p. 275.)

GROTE, Hermann (voy. ci-après).

(Conf. *Numism.-sphragist. Anzeiger*, 1895, p. 19, *Rivista ital. di Numism.*, p. 132, *Bull. de Numism.*, 3^e vol., p. 60, *Rev. belge de Numism.*, p. 444.)

MONTAGU, H., † le 18 février, vice-président de la Société numisma-